



Bulletin Municipal

1er semestre 2021, n° 005, ISSN 2729-6644

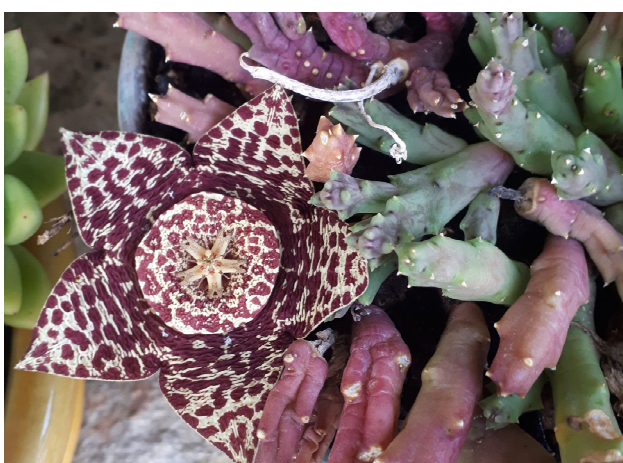
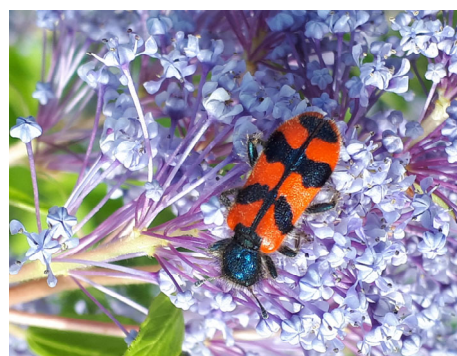
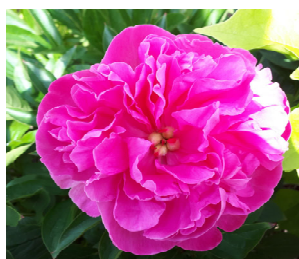
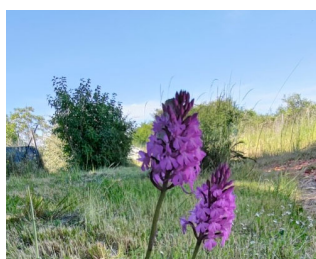
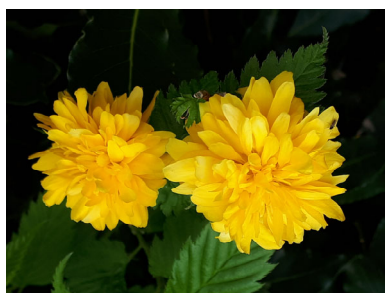


Juin 2021

Bel été à tous

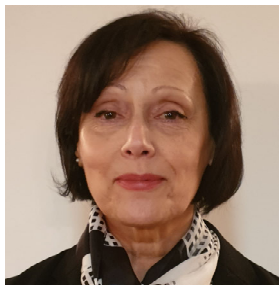
Dans ce numéro :

Edito du Maire	p2
Les finances	p3
Le CCAS	p4
Le RAM	p5
Bâtiments Voirie	p6
Les Chemins de randonnée	p8
Environnement	p9
Les hirondelles	p10
PLUI	p11
Les associations	p12
Infos Pratiques	p15





Edito du Maire



« Ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, Mais le principal est de bien l'appliquer »

René

DESCARTES

Chères citoyennes, chers citoyens,

Depuis plus d'un an, élus, nous sommes en 1^{ère} ligne pour faire appliquer les mesures sanitaires dictées par le gouvernement.

En premier lieu, je tiens à saluer la résistance morale dont vous faites tous preuve face aux contraintes liées à la crise sanitaire. Je souligne particulièrement le mérite de l'ensemble des entreprises, exploitants agricoles, associations culturelles et autres de notre commune, qui portent leurs métiers et actions avec passion et persévérance malgré les circonstances pénalisantes.

Comme je vous l'avais annoncé dans le bulletin de décembre 2020, je reviens vers vous pour un sujet que certains appréhendent « le regroupement des deux secrétariats ».

La bonne gestion administrative et la réduction des coûts financiers dictent cette nécessité.

La commune de Moulins-sur-Tardoire est actée depuis janvier 2019, et le siège, donc l'adresse administrative, a été défini sur le site de Vilhonneur à ce moment là.

Les échanges souhaités étant limités depuis trop longtemps et encore à ce jour, nous sommes dans l'obligation d'arrêter cette décision, entre autres pour les raisons suivantes :

- 2 mairies pour une strate de population de 800 habitants (La Rochefoucauld-en-Angoumois, 2 mairies pour 4200 hab.)
- 1 agent se trouve seul sur un site alors que ses 4 collègues sont au siège de la commune (travail isolé et complexité dans le partage des informations).
- Les services à la population sont déjà scindés ; l'état civil, la comptabilité, la gestion du personnel, se traitent sur le site de Vilhonneur ; l'urbanisme, l'action sociale, sur le site de Rancogne.
- La conservation des données doit être sécurisée ; actuellement, les archives ne sont pas centralisées.

Ce qui signifie que depuis plus de deux ans, selon vos demandes, vous vous déplacez déjà d'un site à l'autre.

Le regroupement prévu en juin 2021 a été reporté au 4^{ème} trimestre de cette année, du fait des difficultés d'approvisionnement en matériaux des deux entreprises devant rafraîchir l'accueil de la mairie siège.

Comme vous le savez, les élections départementales et régionales ont lieu les 20 et 27 juin prochains. A cette occasion, je vous rappelle que les lieux de votes sont maintenus, et le seront dans l'avenir sur votre site habituel.

La municipalité, en partenariat avec l'Enchantié, vous offre un spectacle en extérieur de la Cie Feu Non Bulle, sur le terrain communal, site de Rancogne, le samedi 19 juin à 21h45 (sur réservation Téléphones 05 45 23 11 68 ou 05 45 23 10 83).

Je vous invite à découvrir ce 3^{ème} bulletin dans lequel figurent plusieurs nouveautés, tant en aides, qu'en réglementation.

L'ensemble des conseillers municipaux et moi-même restons à votre écoute, dans l'attente d'une période ouverte aux réunions publiques.

Brigitte Précigout

Maire de Moulins-Sur-Tardoire

RESULTAT POSITIF POUR LE BUDGET 2020



Section fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 346 734,69 € dont 103 482,75 € (soit 29,84 %) pour les charges des personnels.

Les recettes de fonctionnement se montent à 385 504,63 € avec 200 137,77 € pour les impôts et taxes et 131 666,20 € de dotation de l'état et compensations d'exonérations de taxes habitation et foncières.

Le résultat dégagé est de 38 769,94 €. Ajouté à l'excédent antérieur de 35 344,55 €, **il donne un résultat cumulé de 74 114,49 €.**

Section investissement :

La section investissement représente en dépenses 152 861,32 € et 965 213,97 € en recettes, soit un excédent de 812 352,65 €. Le report de 2019 étant de -121 120,82 € cela donne un résultat cumulé en dépenses d'investissement de 691 231,83 €.

Des investissements ont été engagés en 2020 et non clôturés en fin d'année. Le montant du report des opérations d'investissement est de 592 705 € en dépenses et 14 000 € en recettes. Ce report en dépense concerne la reconstruction de la salle polyvalente située à Vilhonneur (590 000 €), la salle des fêtes de Rancogne (1 705 €) et la passerelle au Moulin de la Forge (1 000 €).

TAUX D'IMPOSITION 2021



Depuis 2020, avec la réforme fiscale, le conseil municipal ne vote plus les taux de la taxe d'habitation. Les élus ont décidé le maintien du foncier bâti à 9,78 % et le foncier non-bâti à 37,24 %. Cela fait plusieurs décennies que les taux communaux n'ont pas été augmentés.

Pour compenser les recettes liées à la taxe d'habitation communale, l'état a décidé que le département financerait cette perte en s'appuyant sur leur recette fiscale du foncier bâti.

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales dès 2021 au niveau local, entraînent les deux conséquences suivantes :

- L'affectation aux communes de la part de la taxe foncière départementale sur les propriétés bâties (le département ne percevra plus de taxe foncière) qui est pour la Charente de 22,89 %.
- La recette de la taxe foncière départementale sur les propriétés bâties ne correspondant pas exactement à la perte de la taxe d'habitation des communes, un dispositif d'équilibrage est mis en œuvre, sous la forme d'un coefficient correcteur. Celui-ci a pour objet de corriger chaque année (à la hausse ou à la baisse) les recettes de la taxe foncière communale sur les propriétés bâties, après transfert de la part départementale en 2021. Il permet de neutraliser la surcompensation ou sous-compensation initiale résultant du transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties. **Sur votre feuille d'impôt foncier vous verrez donc apparaître un taux communal** qui intègre le taux communal de 9,78 % auquel s'ajoute la part départementale de 22,89 %, **soit un taux cumulé de 32,67 %.**

BUDGET 2021

Section fonctionnement :

Les dépenses, comme les recettes prévues s'élèvent pour cette année à 422 014,92 €.

Section investissement :

Dépenses prévues, 738 177 €, avec notamment :

- Reconstruction de la salle polyvalente située à Vilhonneur : 617 000 €
- Aménagement cuisine salle polyvalente située à Vilhonneur : 25 220 €
- Aménagement forestier au bois de Touyac : 14 100 €
- Aménagement accueil mairie dans le cadre du regroupement des personnels administratifs : 13 720 €
- Réserve d'eau à l'atelier municipal 4 290 €
- Aménagement écluses sur départementale 699 au Châtaignier : 20 000 €
- Travaux de voirie route de la vallée située à Rancogne : 15 725 €
- Site internet communal : 4 000 €



Futurs conducteurs,

le Centre Communal d'Action Sociale participe aux frais liés à l'inscription du permis de conduire !



A partir du 1er juillet 2021
le CCAS propose une participation forfaitaire
de **60€** au financement des frais d'inscription
du permis de conduire et de l'apprentissage
anticipé à la conduite

Conditions d'attribution :
*Être âgé(e) de 15 à 20 ans
*Être résident(e) dans la commune.

Pièces à fournir :
- Un justificatif d'identité
- Un justificatif de domicile
- Un justificatif de paiement des frais
d'inscription

Plus d'informations :
C.C.A.S Moulins sur Tardoir
Mairie de Moulins sur Tardoir
05.45.23.11.68 ou 05.45.23.10.03
secretariat@moulins-sur-tardoir.fr



RAPPEL DES AIDES FINANCIÈRES AUX FAMILLES

1. Les activités sportives, culturelles ou de loisirs : **50€**

Critères : Activité pratiquée par un enfant jusqu'à ses 16 ans, domicilié sur Moulins-Sur-Tardoir et une seule activité par année scolaire. Subvention versée directement aux clubs, associations, fédérations ou tout autre prestataire culturel.

2. Les voyages scolaires, périscolaires, linguistiques et d'échange culturel : **70€**

Critères : Voyage effectué par un enfant domicilié sur Moulins-Sur-Tardoir. Voyage d'une durée supérieure à 2 jours. Jusqu'à 18 ans. Un seul voyage par année scolaire. Subvention versée directement à l'organisateur du voyage ou séjour.

POUR VOUS AIDER



sur tout le département de la Charente

**PRÉSENCE VERTE
CHARENTE**

Renseignements au
05.45.97.81.30

Site internet :

www.presencevertetcharente.fr

Email : presenceverte16@msa-services.fr



ADMR de La Rochefoucauld

Renseignements au 05.45.62.24.64

Site internet : www.fede16.admr.org

Email : larochefoucauld@laroche.fede16.admr.org



Ménage • Repassage • Jardinage • Nettoyage

Société CAVALIE

Renseignements au

05.45.66.22.11

Senior Compagnie

Plus qu'une aide, une compagnie

Sénior Compagnie

Renseignements au 05.45.94.98.73

Site internet :

<https://angouleme.senior-compagnie.fr/>



Ehpad de Montbron

Tarifs, contacts et

renseignements au **05.45.70.45.60**

du lundi au samedi à partir de 14h00.

Email : administrationehpad-montbron.fr

Le Relais Assistants Maternels (RAM)



Le Relais Assistants Maternels (Cabrioles) situé à Montbron et géré par la Communauté de communes La Rochefoucauld- Porte du Périgord est un lieu d'informations et de soutien pour les professionnels de la petite enfance (assistants maternels et gardes à domicile) du territoire montbronnois.

Le RAM propose des temps d'éveil dans un lieu adapté aux professionnels accompagnés des enfants accueillis.

Le RAM propose aussi aux professionnels et aux familles une information sur l'ensemble des modes de garde du secteur ainsi que sur la réglementation (contrat, mensualisation...).

Afin de faciliter la venue des professionnels, Cabrioles propose de s'installer à la mairie annexe de Rancogne un mercredi matin par mois pour un temps d'échanges et de jeux.

Ce sera l'occasion pour les assistants maternels et pour les enfants de se rencontrer et de passer un moment convivial. Les familles pourront y venir selon les places disponibles.

Le premier atelier s'est déroulé le **mercredi 26 mai** à partir de 9h15. Vous pouvez vous inscrire ou obtenir des renseignements auprès de l'animatrice Sarah Bachir au 05.45.25.35.18 ou cabrioles@rochefoucauld-perigord.fr

Sarah BACHIR
Directrice Cabrioles

Siège social : 2 Rue des vieilles
écoles, 16220 MONTBRON

05.45.25.35.18

www.rochefoucauld-perigord.fr



Communauté de Communes

**La Rochefoucauld
Porte du Périgord**



Reconstruction de la salle des polyvalente sur le site de Vilhonneur :

Les travaux de reconstruction de la salle des fêtes avancent selon le planning établi. L'entreprise en charge du gros œuvre, démolition reconstruction, termine ses travaux. Les poteaux destinés à supporter la charpente côté cuisine, les deux pignons, l'élévation côté entrée et la casquette (avancée en béton) sont terminés. Le mur décoratif en moellons également. Des ouvertures ont été créées, d'autres bouchées. La chappe au sol a été décapée.

L'ensemble des réseaux d'eaux usées a été entièrement recréé, l'accès aux toilettes publiques déplacé. La future salle des fêtes aura ses eaux usées renvoyées vers la station d'épuration collective située en amont, à l'aide d'une pompe de relevage. On profite de ces travaux pour y raccorder les deux logements communaux qui jouxtent la salle des fêtes. Les fosses septiques seront de ce fait inactivées et remplies de sable.



La charpente est posée, des poutres en lamellés collés de dix-sept mètres de long et d'une tonne ont été posées avec beaucoup de précision. La couverture tuiles suivra et les menuiseries extérieures également. Sous les tuiles, un plancher en OSB et un film sous toiture sécuriseront l'ensemble pour éviter toute infiltration d'eau. La phase « hors d'eau, hors d'air », permettra aux autres corps d'état de poursuivre les travaux de plomberie, électricité, plâtrerie, carrelage et peinture.

Par rapport au projet initial, des choix nouveaux d'améliorations du confort des usagers ont été faits, comme la VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) double flux qui permettra des économies d'énergie, tout en évitant de propulser de l'air froid à l'intérieur et réduisant ainsi les besoins en chauffage. D'autres améliorations ont été actées, qui tout en restant dans une enveloppe financière maîtrisée, permettant d'avoir une salle à la fois polyvalente et accueillante. La partie réserve et four à pain verra prochainement sa couverture tuiles entièrement refaite. Le four à pain sera terminé et fonctionnel, grâce à l'engagement personnel des élus, au moment de l'inauguration de la salle des fêtes.

Création d'un espace de stockage à proximité de l'atelier communal :

Afin de permettre le stockage de gravier calcaire et d'enrobé à froid, les deux destinés à assurer la maintenance des chemins ruraux et de la voirie communale, un espace dédié a été créé près de l'atelier communal en bordure de la départementale 10 au lieu-dit les Gouttes.

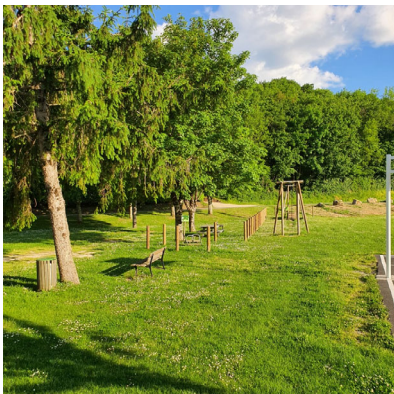
Cet espace extérieur non couvert, est constitué de deux alvéoles. Toujours dans l'esprit d'une bonne maîtrise budgétaire, il a été intégralement réalisé par nos agents du service technique.



Un autre projet sur cet espace technique est envisagé à court terme, un récupérateur d'eau de pluie dans l'optique :

- de l'arrosage des plantations,
- du nettoyage du matériel communal.

Espace détente et jeux enfance jeunesse.



L'aire détente et jeux derrière la mairie siège a été sécurisée, pour répondre aux préconisations nationales anti-attentat. Le bureau de contrôle a demandé la pose de rondins de bois, dans le cadre de la protection anti-voiture bélière. Ces rondins de bois ont été scellés dans le sol entre la route et les jeux d'enfants. Le plateau de basket a vu son marquage au sol repeint ainsi que les poteaux. Des filets neufs ont été posés. D'autres filets seront posés dans les cages de foot.

En projet, un accès dédié pour le public depuis l'espace détente et jeux vers les toilettes de l'ancienne cour de l'école.

Dans un souci permanent de maîtrise budgétaire, tous ces travaux ont été et seront réalisés en régie, par le service technique communal.

Chemins ruraux :

La commune de Moulins-sur-Tardoire compte 45km chemins ruraux.

Ils sont régulièrement empruntés, pour l'activité agricole, le transport du bois, la randonnée pédestre ou équestre, le vtt, la chasse ainsi que la découverte de la nature et de la biodiversité.

Certains chemins ruraux font partie intégrante du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) sur le site de Rancogne. D'autres circuits de randonnée sont répertoriés sur l'ensemble de la commune.

Les chemins ruraux, dits « chemins blancs » en référence à la couleur du calcaire qui a servi à leur construction, nécessitent un entretien régulier pour boucher les trous liés aux fortes pluies, mais aussi au passage des véhicules.

Le compactage du calcaire répandu pour boucher les trous où les zones les plus abîmées, permet de rendre plus pérenne les réparations. La location d'un rouleau compacteur vibrant a été nécessaire, pour solidifier les cent vingt tonnes de calcaire répandues sur l'ensemble des chemins ruraux. Pour minimiser le coût de la location de ce matériel en réduisant la durée, deux élus sont venus prêter main forte aux deux agents du service technique, pour la conduite du rouleau et l'épandage du calcaire. L'ensemble des chemins ruraux de la commune a été réparé.

Dans l'esprit de la réduction de l'empreinte carbone liée aux transports routiers, le choix de s'approvisionner en calcaire à proximité immédiate a été fait.

Seule une utilisation raisonnée et responsable des véhicules motorisés, permettra de préserver l'état des chemins ruraux.



Voirie :

Un effort conséquent a été consenti pour la maintenance de la voirie communale cette année. Plusieurs routes ou rues ont vu leur revêtement de sol remis à neuf par un procédé d'engrillonnage et goudronnage bi-couche. Il s'agit de la route des vignes refaite entièrement, de deux portions de la route du Maine Laquet, et de la réfection partielle de la rue des Planelles. Au carrefour des Gouttes et sur le début de la route de la Vallée, un réaménagement de chaussée destiné à une meilleure évacuation des eaux pluviales est en cours. Route du Belvédère, la réalisation d'un trottoir matérialisé par la pose de plus de trois cents mètres linéaires de bordures, a vocation de sécuriser les piétons et de canaliser les eaux pluviales.



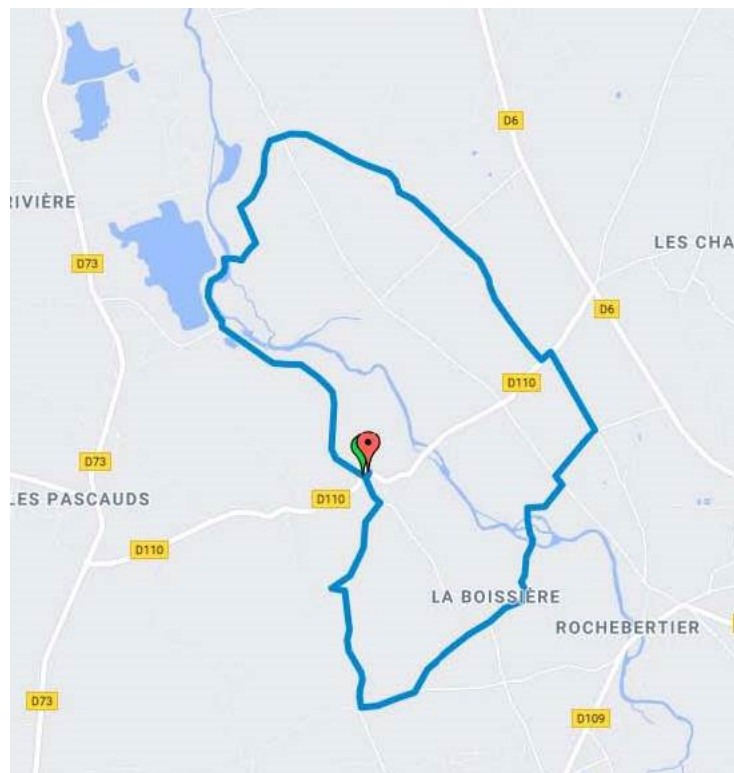
CHEMINS DE RANDONNEE SUR NOTRE COMMUNE

Pour le bonheur des marcheurs, voici 4 chemins de randonnée, merci à Jean-Christophe pour ces 4 tracés allant de 4 km à 8 km. Bonne promenade à tous !

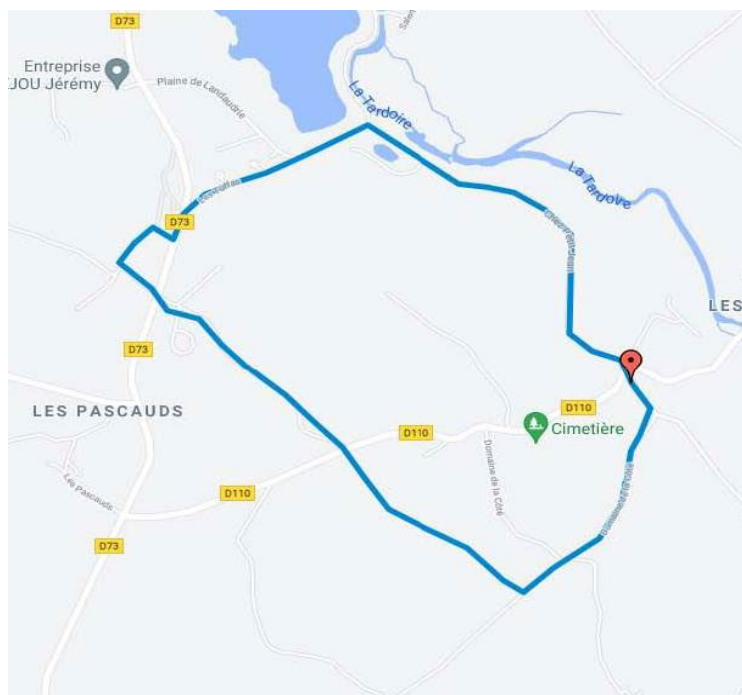
Haut de Vilhonneur 5 km



La Vallée 8,4 km



Les Fosses 4,5 km



Les Passerelles 4,3 km





RAMASSAGE DES DECHETS

APPLICATION D'UNE REDEVANCE SPECIALE POUR LES COLLECTIVITES

La Redevance Spéciale a été instituée sur le territoire de CALITOM en 2008. De fait, elle s'applique à tous les professionnels et gros producteurs de déchets qui utilisent le service public de ramassage dédié aux ménages.

Pour des raisons de légalité, d'équité et de prévention des déchets, l'exonération accordée par CALITOM aux administrations, collectivités et établissements publics sera annulée en 2022. Pour CALITOM cette Redevance Spéciale permet un traitement plus juste des contribuables. Elle facture aux gros producteurs le coût réel du service rendu et évite de faire supporter aux ménages des coûts de collecte et de traitement dont ils ne sont pas responsables.

La redevance spéciale est établie sur la base du litrage des bacs noirs mis à disposition et de leur fréquence de collecte. A ce jour, sur notre commune des bacs sont installés dans tous les cimetières, à la mairie, à l'atelier municipal et à la salle des fêtes située à Rancogne. En 2022, dès ouverture de la salle polyvalente située à Vilhonneur, des bacs seront aussi mis à disposition.

Pour cette année, nous recevons de CALITOM des factures « à blancs », afin de nous permettre de conduire les changements nécessaires dans notre gestion des déchets sur les lieux et bâtiments communaux. Pour l'instant seul le ramassage des ordures ménagères (bacs noirs) sera facturé.

Sans changement de notre gestion des déchets voici le coût que devra supporter la commune : 3 100 € par an. Ce montant ne correspond pas à la situation de 2022 où l'on aura la possibilité de louer nos salles des fêtes. On devrait approcher les 5 000 € par an pour le ramassage des bacs noirs !

Il nous faut donc questionner nos pratiques et changer nos habitudes. Pour l'atelier municipal et la mairie, nous ferons une démarche de prévention intégrant un travail sur le comportement des agents et des élus en renforçant les pratiques de tri.

Pour les cimetières, il nous faudra sensibiliser les usagers sur la séparation des végétaux (terre, fleurs...) et des déchets d'ornement (pot en plastique, en terre cuite ou granit, fleurs en plastique, vases...). Une autre solution existe, plus radicale, demander aux usagers de ramener leurs déchets chez eux !

Pour les salles des fêtes il nous faudra sensibiliser les associations et usagers sur la nécessité du tri des emballages, du papier ou carton, du verre, des déchets de restauration Une réflexion sera menée par la municipalité pour mettre en place une gestion plus rigoureuse des déchets collectés dans les bacs noirs.

Pour rappel tous les déchets mis dans un bac noir sont enfouis. C'est notre devoir de citoyen de consommer autrement, de trier nos déchets recyclables pour préserver notre environnement.

INCIVILITE AUX ABORDS DE CONTENEURS A VERRE

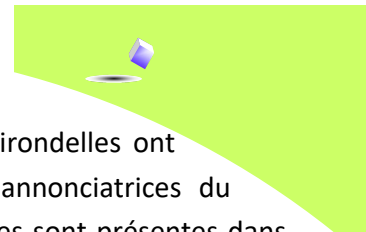


Nous retrouvons au pied du conteneur à verre, situé sur Vilhonneur, des déchets divers. L'incivilité récurrente de certains dépasse les bornes. C'est un manque de respect envers nos agents qui sont régulièrement obligés de ramasser et de trier ces divers déchets.



La plupart des habitants ont un comportement exemplaire, et c'est tant mieux. Mais ils ne cachent pas leur ras-le-bol face à ces incivilités qui ne cessent jamais.

Ces comportements agacent au plus haut point les agents et les élus. Sur ce type de comportement notre action est limitée. Nous envisageons de le déplacer à un endroit plus visible de tous en espérant que cela aura un effet bénéfique.



Parmi les oiseaux proches de l'Homme, les hirondelles ont une place à part. Considérées comme les annonciatrices du printemps et comme porteuses de chance, elles sont présentes dans les contes, les chansons et les croyances populaires. Pourtant, ces oiseaux, notamment l'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique ont subi une perte importante de leurs effectifs ces dernières années.

Les hirondelles se nourrissent d'insectes qu'elles attrapent au vol (plancton aérien constitué en grande partie de mouches, de moucheron et de moustiques), ce qui en fait de précieuses alliées et de véritables auxiliaires contre la prolifération des insectes volants. Mais, avec l'intensification de l'utilisation des insecticides, la destruction des haies et des bosquets, leur quantité de nourriture disponible diminue. Les populations d'hirondelles ont chuté fortement ces dernières années. De plus, la modernisation des bâtiments et la disparition de vieilles granges réduisent les endroits où elles peuvent nicher. Les nids d'hirondelles font également souvent l'objet de destructions volontaires à cause des salissures que les oisillons peuvent faire sur les murs et aux alentours du nid.

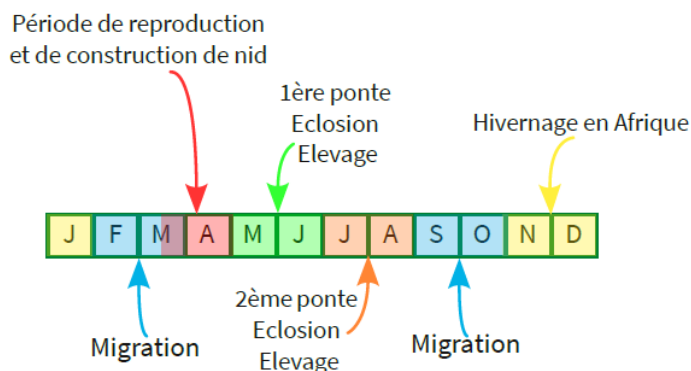
Aujourd'hui, la sauvegarde de ces oiseaux s'avère donc indispensable. Chacun d'entre nous peut agir au quotidien pour protéger les hirondelles. Il y a différentes façons de préserver ces espèces selon sa motivation, ses envies et ses moyens. La première est évidemment de les laisser « vivre » tout simplement en respectant leurs activités et leurs nids. Ceci est d'ailleurs une obligation clairement inscrite dans nos textes de loi (les hirondelles font parties des oiseaux protégés). Mais on peut également agir à différents niveaux en apprenant à mieux les connaître, à mieux appréhender leurs besoins afin d'éviter de leur porter involontairement atteinte.



La participation aux suivis des populations est également une démarche importante, voire essentielle, pour mieux connaître la localisation des colonies et l'évolution de ces espèces. Cela permet généralement d'agir en conséquence s'il y a nécessité d'intervenir (pose de nichoirs, protections lors de travaux de ravalement, etc.).

C'est pourquoi, nous proposons aujourd'hui à l'ensemble des habitants de la commune de participer à une enquête afin de mieux connaître ces oiseaux, d'essayer de répertorier les hirondelles présentes sur notre territoire, d'apprendre à cohabiter avec elles et surtout de faire en sorte de les préserver.

Cycle de vie des hirondelles :



Notre enquête portera sur **l'hirondelle rustique** particulièrement présente sur notre commune. Elle sera l'occasion d'un projet commun et fera l'objet d'une restitution en fin d'année (en espérant que d'ici là nous pourrions nous réunir à nouveau). Il s'agit de suivre et d'observer les hirondelles présentes chez vous (nombre de couples, lieu d'habitation, nombre de nichés, date de départ...). Si vous souhaitez participer, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante, spécialement créée pour l'occasion : hirondelles16220@laposte.net afin de recevoir la fiche d'observation des hirondelles et des documents pédagogiques. Les photos sont également les bienvenues.



OBLIGATION de DECLARATION des EDIFICATIONS de CLOTURES

Jusqu'au 14 avril 2021, seul le périmètre de l'ancienne commune de Vilhonneur était soumis à déclaration préalable à la réalisation d'une clôture par les pétitionnaires (cf délibération du mois d'août 2007 - Vilhonneur).

NOUVEAUTE

Par volonté d'égalité et d'unicité du territoire de la commune nouvelle de Moulins-sur-Tardoire, il a paru cohérent d'appliquer ce principe déclaratif à l'ensemble de la commune, à l'exception des clôtures agricoles.

Décision délibérée favorablement lors du Conseil Municipal du 13 avril 2021, et applicable à compter du 15 avril 2021.

OBLIGATION de DEPOT de PERMIS de DEMOLIR

Pour la préservation patrimoniale des bâtis, il est important de connaître les projets d'urbanisme en matière de construction, mais aussi de démolition.

Décision délibérée favorablement lors du Conseil Municipal du 13 avril 2021, et applicable à compter du 15 avril 2021.



PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Site de RANCOGNE

Après 6 ans d'étude, l'enquête publique s'est déroulée sur la période du 8 février au 12 mars 2021. L'avis de madame la Préfète est envisagé vers la fin de cette année.

Site de VILHONNEUR

La reprise de l'étude du PLUI sur le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes Seuil- Charente-Périgord a eu lieu le 30 mars 2021. L'ancienne commune de Vilhonneur est donc concernée.

Même s'il est prématuré d'évaluer la durée de cette étude, nous pouvons d'ores et déjà envisager 3 ans. La 1^{ère} lettre d'information est jointe à ce bulletin.



Foyer Loisirs Plein Air



Pour les raisons sanitaires liées au COVID, le Foyer Loisirs Plein Air n'a pas pu vous proposer les manifestations habituelles en ce début d'année 2021. Nous attendons patiemment l'évolution des règles sanitaires encore en vigueur, pour définir les manifestations possibles.



La reprise de la gymnastique volontaire dépend elle aussi de la réouverture de la salle des fêtes en accord avec les restrictions sanitaires.

La bibliothèque, en activité depuis 2003, dans le local situé dans l'arrière-cour de la mairie de Rancogne verra bientôt un nouveau jour.



Une très bonne nouvelle en ces temps difficiles pour les associations.

D'ici quelques mois, un espace plus grand, plus convivial et lumineux sera mis à disposition par la municipalité avec toujours un accueil chaleureux. Nous espérons ainsi développer l'action culturelle de l'association. Elle restera ouverte tous les vendredis de 15H30 à 18H00. Pour une cotisation annuelle de 8€ (gratuit pour les moins de 16 ans), les adhérents peuvent emprunter un nombre illimité de livres. Grâce à de généreux donateurs, la bibliothèque peut offrir une grande diversité d'ouvrages :

Romans historiques, policiers, du terroir...

Bandes dessinées pour tous les âges.

Livres pour enfants.

Revues...

Merci à tous !



Prana Yoga Nat et l'association Yoga et

bien-être en Angoumois

vous souhaitent la bienvenue.

Nathalie vous propose une séance de yoga le jeudi à la salle des fêtes de Rancogne, sur la commune de Moulins-Sur-Tardoire à compter du jeudi 9 septembre 2021 de 18h à 19h15.



Ouvert à toute personne désireuse de s'initier au yoga ou de parfaire ses connaissances, ce cours vous invite à découvrir et pratiquer les techniques de respiration, de relaxation et les postures du yoga. Faites une pause. Venez profiter d'un moment de détente rien que pour vous, avec nous, dans une ambiance chaleureuse. Venez vous ressourcer, vous recentrer, vous faire du bien pour mieux composer avec le reste de la semaine.

Le Hatha Yoga ? Par la pratique précise et rythmée de postures (asanas en sanskrit) très simples ou plus compliquées, ce yoga permet au pratiquant une maîtrise du corps, de l'esprit et des sens. Il trouve son origine dans des textes anciens, les Yoga Sutras du sage Patanjali. Cette discipline s'adresse à tout le monde, il existe différents niveaux selon que vous soyez débutant ou plus expérimenté dans la pratique. Le contrôle du souffle (pranayama), la concentration (dharana) et la méditation y sont associés. La relaxation en fin de séance permet de faire bénéficier le corps et le mental du travail réalisé. Nathalie enseigne le Hatha Yoga également à Chazelles, St Germain de Montbron et La Rochefoucauld et des cours en visio avec l'application zoom sont proposés.

Pour toute information, vous pouvez visiter le site <https://www.prana-yoga-nat.fr/> et pour toute question, vous pouvez vous adresser à Nathalie par mail au contact@prana-yoga-nat.fr ou au 06 40 17 22 87

Nous avons vécu une année 2020 particulière en raison de la pandémie COVID 19 qui a modifié la vie de tous. Elle a également eu pour conséquence l'annulation d'événements phares de l'été. Nous pensons à la journée du patrimoine, aux activités de l'été actif, aux initiations à la sculpture des touristes de passage et aux centres de loisir. L'association a réussi à maintenir une ouverture au public pour garder un minimum de lien social en s'adaptant aux mesures sanitaires.

ACTIVITES 2020



Journées des moulins, le 25 et 26 février, nous avons accueilli l'association Fleur d'ISA présidée par Mme Françoise CAPDEVIELLE, cette association vient en aide aux femmes atteintes du cancer du sein. Une superbe exposition, mise en place par les bénévoles de cette association, a rassemblé de nombreuses œuvres offertes gracieusement par des artistes. Nous remercions tous ceux qui par l'achat de certaines de ces œuvres ont soutenu l'association pour aider toutes ces femmes dans la peine.

Exposition des œuvres d'adhérents de l'association du 1^{er} Juillet au 31 Août. Chaque artiste a exposé ses sculptures, ses toiles et ses photos. C'est avec émotion que les Hommes de la pierre ont présenté une exposition de très grande qualité à un public émerveillé par tous ces talents.



Nous voudrions remercier la CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord, la commune de Moulins-sur-Tardoire et l'entreprise ROCAMAT qui nous ont accompagnés tout au long de l'année 2020. Leurs soutiens qu'ils soient politiques, techniques, logistiques nous ont permis d'engager des actions et peut-être en 2021, des aménagements permettant un volume d'accueil plus important pour les scolaires.

On ne peut que constater la situation actuelle qui reste très incertaine sur la reprise des cours de sculpture en présentiel, sur l'organisation d'exposition, de visites, d'animations et sur la situation économique qui impacte de nombreux secteurs et donc de nombreuses associations comme la nôtre. D'abord faisons face aux défis qui vont se présenter à notre association, à ses membres, les jours et les mois à venir. Nous pouvons et devons apporter notre pierre pour redonner du lien entre les individus et fédérer les forces et les compétences disponibles. En ces temps tendus, n'oublions pas la force de nos savoirs faire. Gardons espoir et restons motivés.

ACTIVITES 2021

Malgré le contexte compliqué, nous prévoyons de faire une exposition cet été du début juillet à la fin août et nous organiserons aussi l'Été Actif avec toutes les précautions nécessaires à la situation sanitaire.

Retrouver toutes les informations estivales sur notre site : www.moulinde lapierre.com

L'Enchantié

EVEIL est un ballet irrésistible, où force et beauté s'embrasent dans une féerie fascinante. Au centre de la piste, une femme-danseuse à la fois forte et fragile, douce et envoûtante.

Femme et flamme s'appriivoisent, sans jamais se dominer. L'artiste fait corps avec cet élément à la fois magique et menaçant. Elle célèbre le pouvoir universel du feu, celui de réunir les humains dans un partage de chaleur.

Plus qu'un spectacle à regarder, « EVEIL » est un spectacle à vivre... Et à partager en famille !

Ce spectacle s'adresse à tous les publics dès le plus jeune âge. Durée 30 minutes .

Entrée gratuite, ce spectacle est offert par la Municipalité de Moulins-Sur-Tardoire.

Sur le site de Rancogne qui est à 3 km du site de Vilhonneur, fléchage assuré.

Photos et vidéos sur le site : feunonbulle.free.fr

Notre programme entier ci-joint au bulletin



Les anciens combattants



La commémoration du 8 mai s'est déroulée comme en 2020 en comité réduit conformément aux directives préfectorales.

A l'occasion du 76^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, nos morts pour la France ont été honorés traditionnellement sur chacun des sites.



Lors de cette cérémonie, sur le site de Vilhonneur M. Roy président des anciens combattants ACPG CATM TOE OPEX a remis la Croix de Guerre (Algérie) à M. Jean Claude Guet domicilié sur la commune de Montbron





Notre action :

La commune de Moulins-sur-Tardoire s'associe aux habitants pour agir ensemble contre cette espèce. Une subvention de **50 €** sera attribuée pour chaque destruction de nid de frelons asiatique.

1 participation financière par foyer et par année civile .

Les modalités: contacter un spécialiste, acquitter la facture, puis l'adresser en mairie avec un justificatif de domicile et votre RIB.

LA FIBRE ET NOTRE SITE INTERNET :

Moulins-sur-Tardoire devrait être reliée à la fibre pour le dernier trimestre 2022.

Notre site internet est en bonne voie , il devrait voir le jour au mois de septembre 2021. nous travaillons avec la société Centaure basée sur Agris.



RAPPEL : LES FEUX DE PLEIN AIR (ARR. PRÉFECTORAL 3 MAI 2016)

Sont strictement **INTERDITS** toute l'année :

- Brûlage des déchets verts ménagers
- Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises
- Lâcher de lanternes célestes
- Brûlage des pailles soumises à la PAC



RAPPEL : NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement ne sont autorisés qu'aux plages suivantes:

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Horaires de vos déchetteries :

Déchetterie de Montbron ouverte :

Les lundis, mardis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
Les mercredis de 14h à 18h
fermée les jeudis et dimanches

Déchetterie de La Rochefoucauld ouverte :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermée le dimanche

Infos pratiques

GRATIFERIA

MARCHÉ ALTERNATIF 100% GRATUIT
POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

COMMENT ÇA MARCHÉ ?
Je dépose mes **objets** (livres, habits, petits électroménagers...) **propres et en état de fonctionnement** sur les **étagères**.
Je dépose ma proposition/recherche d'**objets lourds/volumineux, services, performances artistiques, compétences, aliments, idées ...** sur le tableau d'affichage prévu pour ça !
Je me sers quand c'est ouvert.

OUI Solidarités
Réemploi direct
d'objets en circuit court

NON Déchets
Gaspillage
Surconsommation

UN SUPER MOYEN :

- de rencontrer des gens,
- de protéger l'environnement,
- de contribuer à rendre la société meilleure,
- d'agir au niveau local, près de chez soi.

ACTION COLLECTIVE
Social
Ecologique
Economique

9 place de l'église
16380 CHAZELLES
Du Mardi au Samedi à partir de 9h30

L'AH TOUPIE
Bien plus que du jeu

Scarlett 06 26 64 29 01
famille@ahatoupie.fr

L'AH TOUPIE

Bien plus que du jeu

1 OBJET DONNÉ :
1 OBJET DE MOINS À LA POUBELLE, 1 OBJET DE MOINS À RECYCLER.

JE DONNE :
Ce dont je n'ai plus l'utilité (habits, livres, souliers, jeux, jouets, bibelots, vaisselle...)
Ce qui peut servir aux autres
Des objets PROPRES et en état de fonctionnement

JE NE DONNE PAS :
Des aliments*, ni des armes,
Des animaux*, ni de l'amiante,
De l'alcool et des cigarettes,
Des médicaments, (la récupération des médicaments est encadrée par la loi, la pharmacie se trouve tout près d'ici)
Des pneus,
Des objets toxiques ou dangereux ni
Des objets trop lourds ou trop gros*
* dans ce cas, faites-nous parvenir une photo que l'on imprimera et affichera

JE PRENDS :
Ce qui m'intéresse en quantité raisonnable et raisonnable
Ce qui m'est utile à moi ou à mes proches

JE NE PRENDS PAS des objets pour les revendre.

COMMENT JE M'Y PRENDS ?
Je nettoie mes articles avant de les installer en autonomie sur l'étagère qui me semble la plus appropriée.

Scarlett 06 26 64 29 01
famille@ahatoupie.fr

Relais paroissial :

Pour tout évènement heureux ou douloureux survenant dans vos familles ou dans celles de vos proches, n'hésitez pas à contacter :

Pour le clocher de Rancogne :

- Mme de Barbarin par téléphone au 05 45 23 11 23
- Mme Laporte à la maison paroissiale de la Rochefoucauld

Pour le clocher de Vilhonneur :

- Mme Balotte par téléphone au 06 75 99 94 56

Ouverture au public de la Mairie de Moulins de Tardoire :

Mairie :

Lundi et mardi de 14h à 17h
Jeudi et vendredi de 9h à 12h
☎ 05 45 23 11 68

Mairie annexe :

Mardi et vendredi de 14h à 18h
☎ 05 45 23 10 83
✉ :secretariat@moulins-sur-tardoire.fr

Attention les horaires peuvent être modifiés compte tenu de la situation d'urgence sanitaire.

Service communication:

Mairie de Moulins-Sur-Tardoire

Ont participé à ce numéro :

Brigitte Précigout, Nathalie Lepretre,

Aurore Duval, Natacha Olivier, Maryline Mazeau, Stéphane Viseur, Éric Tardieu, Loïc Bonneau, Régis Pascal, JeanClaude Delangeas, Aurélie Farre

Crédits Photos : Commune de Moulins-Sur-Tardoire. Impression : Mediaprint & Cie – Chasseneuil sur Bonnieure. Tirage : 380 exemplaires